



## Notre direction doit écouter et répondre au mouvement social de Bidos



**Le nombre de salarié-e-s mobilisé-e-s ne faiblit pas, bien au contraire.** Les différents appels ont permis de confirmer l'urgence sociale et la légitimité des revendications du personnel en grève.

**LUTTER POUR LE TEMPS DE TRAVAIL**: Nous exigeons de revoir les horaires de travail. (Accord local temps de travail et accord ligne cadencée A320). Supprimer l'écrêtage des CH en fin de bimestre. Augmenter le nombre de CH à poser par an. Respecter les droits des salarié(e)s notamment en leur permettant d'avoir un recours légitime à l'accord en vigueur relatif au télétravail.

**LUTTER POUR L'EMPLOI**: Nous exigeons l'arrêt du formatage du site de Bidos à 700ETP. Nous demandons le développement de l'emploi avec un retour aux effectifs 2019 (à minima + 800 ETP). L'ouverture de postes pour les apprentis en fin de cursus. La transformation des emplois précaires en CDI SLS. Le recrutement de personnel féminin afin de répondre aux objectifs égalité-professionnelle notamment dans le secteur production / atelier.

**LUTTER POUR LE POUVOIR D'ACHAT**: Revalorisation de la prime transport. Revalorisation de la prime « énergie » de 15 € (Chez nos collègues de Turbo, elle est à 35,20€).

**LUTTER POUR UN MEILLEUR SALAIRE**: Rattrapage de nos salaires par la revalorisation de notre grille de salaire au niveau de l'augmentation du smic : à minima. **AG pour tous à 3%. Valeur planché à 150€**

**Travaux « Pénibles »**: Nous exigeons de stopper le marchandage du nombre de jours de compensations sur le dos des salarié-e-s exposé-e-s à des critères de pénibilité. Nous demandons la reconnaissance des fonctions supports exposées à des critères de pénibilité.

**LUTTER CONTRE LES EFFETS NEGATIFS DE LA FUTURE CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE**: Garantir à minima le maintien du salaire des salariés reclassés pour raison économique. Garantir une équité de traitement lors des futures augmentations NOE.

### **LES 1<sup>ER</sup> AVANCEES OBTENUES PAR LE MOUVEMENT SOCIAL :**

- Ouverture dès le 1<sup>er</sup> semestre de 5 postes pour nos apprentis. *Rappel : L'accord néfaste pour Bidos prévoyait 5 sur deux ans.*
- Revalorisation de l'indemnité kilométrique pour les missions professionnelles. *C'est un début mais il en manque encore (transport maison / boulot et prime énergie).*
- Salaire : La DG a indiqué qu'elle va nous proposer une mesure collective portant notamment sur une revalorisation sensible du budget des Augmentations Générales : *Rappel revendication CGT : 3% D'AG pour tous.*

**Pétition emploi apprentis**: A la demande des salariés en lutte, une pétition sur l'emploi est lancée depuis mardi. Si ce n'est pas déjà fait, penser à la signer.

**IL EST URGENT D'ELARGIR ET D'AMPLIFIER LA MOBILISATION !!!**

**REJOIGNEZ LE MOUVEMENT SOCIAL JEUDI 14 AVRIL 2022**

**ORGANISATIONS SYNDICALES, SALARIE-E-S, TRAVAILLONS**

**COLLECTIVEMENT POUR ECRIRE**

**L'HISTOIRE DE BIDOS, NOTRE HISTOIRE .**

# Modalités de grève du Jeudi 14 avril 2022

## Equipe de matin :

- Retrait de l'accord « sortie de crise » : 07h30 – 07h40
- Revalorisation de la prime énergie : 08h30 – 08h40
- Retrait du formatage des effectifs et emploi : 09h30 – 09h40
- Impact convention collective Nationale : 10h30 – 10h40
- Retrait de l'accord « Temps de travail » : 11h30 – 11h40
- Respect de l'accord « Travaux pénibles » : 12h30 – 12h40

## Equipe d'après-midi :

- Retrait du formatage des effectifs et emploi : 13h30 – 13h40
- Revalorisation de la prime énergie : 14h30 – 14h40
- Retrait de l'accord « sortie de crise » : 15h30 – 15h40
- Respect de l'accord « Travaux pénibles » : 16h30 – 16h40
- Retrait de l'accord « Temps de travail » : 17h00 – 17h10
- Impact convention collective Nationale: 17h30 – 17h40

## Journée :

- Retrait du formatage des effectifs et emploi : 09h30 – 09h40
- Impact convention collective Nationale : 10h30 – 10h40
- Retrait de l'accord « Temps de travail » : 11h30 – 11h40
- Revalorisation de la prime énergie : 14h30 – 14h40
- Retrait de l'accord « sortie de crise » : 15h30 – 15h40
- Respect de l'accord « Travaux pénibles » : 16h30 – 16h40

## Rassemblement dans la cour.

**Pour les équipes de nuit, la CGT Messier Bidos appelle les salariés à faire 1h de grève en fin de poste.**